

SEPT 2001 N° 17

REFLETS

PELAUDS



Commission Patrimoine

La Commission Patrimoine s'est réunie le 7 juin 2001 en séance publique. Des personnes extérieures au Conseil Municipal et intéressées par le sujet ont participé aux débats.

Les sujets suivants ont été abordés :

- collégiale : programmation des prochains travaux de restauration intérieure

- rue de la Collégiale : démolition d'un immeuble et réfection de la rue

- rue de la République et le problème posé par l'immeuble effondré

- le nom des rues

Toute personne désireuse de s'associer à ces réflexions devra se faire connaître.

L'A.P.P.

(Atelier Pédagogique Personnaliste)

A qui s'adresse l'APP ?

Ce centre de formation s'adresse à toute personne sortie du système scolaire et en priorité aux demandeurs d'emploi, aux personnes bénéficiant du RMI, aux CES, emploi-jeunes et travailleurs handicapés.

Pourquoi venir à l'APP ?

Si vous désirez acquérir de nouvelles connaissances, faire une remise à niveau, préparer un examen ou un concours, l'APP vous propose un enseignement adapté à votre niveau.

Vous pouvez choisir votre rythme de travail et votre emploi du temps en fonction de l'objectif visé.

Les différentes matières :

Vous pouvez prendre des cours

de français, de mathématiques, de français langue étrangère.

Une formation à distance (par visio conférence) vous permet de travailler des matières non dispensées sur place : biologie, sciences physiques, histoire et géographie, sciences sanitaires et sociales.

Pour faciliter votre insertion professionnelle ou pour votre plaisir personnel, vous avez la chance de découvrir l'outil informatique à côté de chez vous.

L'APP propose un module d'initiation informatique de 21 heures (Windows 98) ainsi qu'un module de 14 heures d'initiation à Internet.

Saisissez l'occasion de bénéficier d'un enseignement gratuit et venez vous inscrire !

APP

**8, Avenue de Versailles
87120 EYMOUTIERS**

tél 05 55 69 20 12

Financé par l'Etat et la Région.

SYDED

Depuis le 5 juin, tous les déchets ménagers collectés sur le canton d'Eymoutiers sont transportés vers le centre de transit réalisé par le SYDED sur la zone d'activités des Ribières de Bussy. Les déchets compactés dans des caissons sont ensuite transportés vers un centre d'élimination (actuellement à ... en Creuse).

Ce centre a été inauguré le 29 juin 2001 par le nouveau président de SYDED, M. Bernard Delage en présence de très nombreux élus des cantons d'Eymoutiers et de Château-neuf.

Une journée portes ouvertes sera organisée le mercredi 12 décembre.

Signalisation

La signalisation de la Commune est désormais réalisée. Toutes les directions de hameaux et

tous les lieux-dits sont indiqués. Une signalisation importante a également été mise en place dans le bourg.

Coût de l'opération : 357 420 F HT

Subvention du Conseil Général: 125 097 F

Signalisation Vassivière

Actuellement, pour les automobilistes arrivant de Paris par l'autoroute A20, seule la direction de Vassivière par St Léonard est indiquée. Cette exclusivité paraît préjudiciable à Eymoutiers et à sa région. Aussi, une nouvelle demande de signalisation de la direction de Vassivière par Eymoutiers va être adressée aux services de l'Équipement.

Motions SNCF

Le Conseil Municipal a adopté une motion traduisant son inquiétude sur la nouvelle politique commerciale mise en oeuvre sur la ligne Limoges-Ussel qui se traduirait par une suppression d'un poste, entraînant une réduction des plages d'ouverture des gares et l'absence d'agent à la gare de St Léonard à certaines heures où de nombreux lycéens empruntent le train.

Par ailleurs, le Conseil Municipal soutient l'initiative de la commune de St Priest Taurion et demande à la SNCF d'étudier la possibilité de créer un arrêt à Puy Imbert afin de desservir les établissements scolaires situés à proximité : le Lycée Maryse Jean-Monnet, le Lycée Maryse Bastié, le Lycée professionnel St Exupéry ainsi que l'usine RVI.

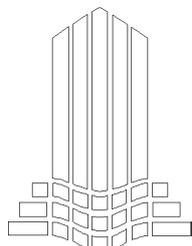
Lotissement de la Condamine

Les travaux de voirie de la nouvelle tranche du lotissement de la Condamine ont débuté le 24 septembre dernier. Le marché a été attribué aux entreprises suivantes :

voirie, réseaux et éclairage : EUROVIA / DUSSOUCHAUD / LA-HO : 846 338 F

EDF 74045 F

géomètre : cabinet VERMOND :



41 500 F

Maîtrise d'oeuvre : cabinet

SETMA : 59 484 F

Total des travaux : 1 046 367 F

HT (159 507 •)

De plus, il convient d'ajouter les travaux réalisés par la main d'oeuvre municipale (réseau d'eau potable, canalisation EDF et France Télécom) ainsi que les fournitures.

Assainissement

Les travaux pour la réalisation d'un collecteur route du Lac vont débuter prochainement. Il s'agit de raccorder les maisons construites le long de cette voie au réseau communal et à la station d'épuration.

Le marché a été attribué à l'entreprise DUSSOCHAUD.

Montant prévisionnel des travaux : 569 510 F HT (86 821 •)

Il est rappelé à cette occasion l'obligation pour tous ceux qui sont raccordés au réseau de déconnecter les fosses septiques, les eaux usées devant se déverser directement dans l'égoût.

Le Conseil Municipal a décidé de proposer une aide technique en conseil et une aide matérielle en réalisant la vidange de la fosse pour la somme de 300 F.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Alain COUDRIER à la Mairie.

Bibliothèque

Le système informatique de la bibliothèque, qui a été installé en 1995, nécessite une remise à niveau tant sur le plan logiciel que matériel. Un dossier de demande de subvention a été déposé à la DRAC et au Conseil Général.

La saison touristique

A l'heure des premiers bilans on peut constater une très légère baisse de la fréquentation de l'O.T. pendant les mois d'été. Néanmoins il semble que cette baisse de fréquentation n'ait pas porté préjudice au commerce local.

L'accueil et les renseignements qui sont proposés à l'O.T. sont appréciés des touristes.

On note une bonne fréquentation des nouvelles visites guidées des vitraux de la Collégiale et des visites de fermes, une hausse dans l'hébergement et la restauration, une fréquentation identique pour Vienne Vézère Vapeur, une baisse pour les musées et la piscine.

Depuis 2 ans le temps n'est pas au rendez-vous et les touristes qui n'ont pas loué de gîtes ou de meublés et qui pratiquent le camping ne séjournent pas plus de 1 à 2 jours.

Orgue

Le 30 mai 2001, le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude pour la restauration de l'orgue installée dans la collégiale. Cette étude, d'un montant de 40 000 F, bénéficiera d'une aide de 50% du Ministère de la Culture et de la Communication.

Collégiale

Après un arrêt important dû à un retard dans la désignation d'un nouvel architecte des Monuments Historiques par le Ministère de la Culture, une nouvelle tranche de travaux de restauration de la Collégiale va débuter prochainement. Il s'agit de restaurer les voûtes du bras sud du transept (entrée) ainsi que le bas-côté sud du chœur. L'installation électrique sera renforcée dans la perspective d'un éclairage intérieur des vitraux et du chauffage de l'édifice.

Montant prévisionnel des travaux : 2 760 000 F (420 759 •) Ces travaux seront suivis en 2003 et 2004 de 2 autres tranches de restauration : la voûte du chœur (2 775 000 F - 423 018 •) puis la voûte du bras nord du transept et la salle du clocher

Nom des rues

Le Conseil Municipal a donné un nom à des voies ou places jusque là sans nom :

nouveaux noms

Allée du Tourville
Place des Porots
Chemin de Bellevue

emplacement

voie de la station d'épuration
parking de la Mairie
en face de l'école maternelle

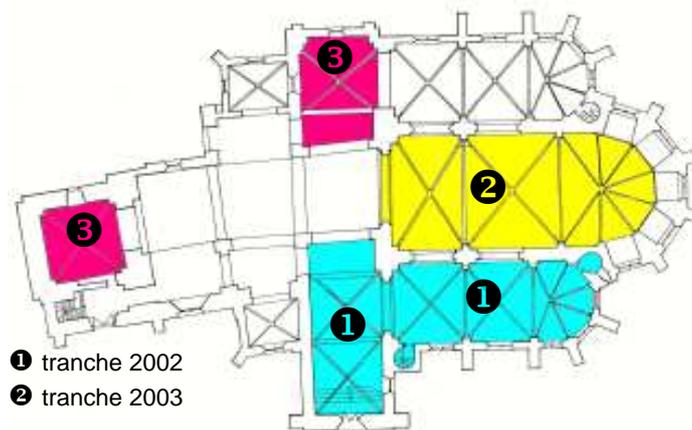
Par ailleurs, il a décidé d'installer des plaques rappelant les anciens noms des rues ou des places. Ces plaques de couleur crème seront apposées sous les plaques actuelles.

noms actuels

Place Stalingrad
Boulevard Karl Marx
Boulevard Jules Guesde
Place de l'Ancienne Mairie
Rue Gabriel Péri
Place Jean Jaurès
Place Jean Jaurès (monument)
Rue des Maquisards
Rue du 18 juin 1940
Rue du Point du Jour
Rue des Pénitents
Rue des Résistants
Rue de la Vieille Tour
Rue de la République (haut)
Rue de la République (bas)
Rue de la Liberté
Rue de la Collégiale
Rue de la Pissarate
Rue de la Combe aux Loups

anciens noms

Places d'Armes
Boulevard des Fossés
Boulevard des Porots
Place des Bancs
Rue des Bancs
Place Notre-Dame
Place de la Fontaine
Rue des Quatre Queyrias
Rue François Richard
Faubourg du Puy d'Ayen
Rue de la Bonne Fontaine
Rue Saint-Etienne
Rue de la Motte
Rue Neuve
Grand' Rue
Rue des Fours
Rue Combes-Soury
Rue des Pénitents bleus
Chemin du Café



① tranche 2002

② tranche 2003

ASSOCIATION POUR LA RÉINSERTION SOCIALE DU SECTEUR D'EYMOUTIERS (ARSSE)

La vitalité de notre association, tout particulièrement d ue au dynamisme de son CAT, va une nouvelle fois se concr etiser, dans les mois  a venir, par un agrandissement de sa capacit e d'accueil.

Le CAT d eveloppe actuellement de nouveaux projets. Une augmentation de capacit e de 8 places est programm ee pour l'ann ee 2002. A cet effet, un b atiment d'Eymoutiers : la maison « Romanet », monument charg e d'histoire deviendra un Multi-services permettant d'employer les nouveaux arrivants. Il offrira une gamme de services de proximit e  a la population d'Eymoutiers et de ses environs.



Cette b atisse importante, en tr es mauvais  etat, jouxtant la Mairie, va refaire peau neuve pour y devenir courant 2002 le lieu de travail d'environ 10 de nos r esidents.



Depuis Juin 1994, les locaux techniques du CAT se sont install es au sein de la Zone d'Activit es des Ribit eres de Bussy. Il nous semble, aujourd'hui, important pour nos travailleurs de retrouver le coeur de la cit e et de pouvoir y exprimer de nouvelles comp etences.

Cette augmentation de capacit e va, par ailleurs, obliger l'ARSSE  a r ehabiler un local d'habitation pour y loger une partie des nouveaux pensionnaires. Ce lieu d'h ebbergement se fera dans le parc de la R esidence du Chassaingt. L'ARSSE va restaurer la petite maison dite « des Bambous » situ ee sur la droite en entrant dans ce parc.



Le saviez-vous ?

L'Arsse, c'est ... 20 ans d'existence
14 Administrateurs 25 membres adh erents

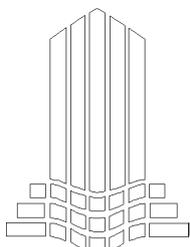
Le CAT, Foyer c'est... 50 R esidents
4 lieux d'h ebbergement

• 30 Professionnels

• 1400 Clients

+ de 10 prestations diff erentes...

Ce nouvel  elan du CAT fait , une nouvelle fois, la preuve d'une complicit e riche et constructive entre nos r esidents et la population locale



VILLAGE DE VACANCES DU BUCHOU



Avec la fin de la 2ème tranche de travaux, c'est la rénovation totale du château de Toulondit, du pavillon central et du hameau de gîtes le plus proche de la gendarmerie qui vient d'être réalisée.

Ces 2 tranches de travaux d'un montant total de 11052173F (dont 1825891 F pour l'acquisition du château) sont financées par diverses subventions (Conseil Général, Région, Etat, Europe, ANCV) pour un montant de 5161329 F, le reste étant financé par divers emprunts et par des avances prises sur les fonds libres de la commune. L'association gestionnaire du Village de Vacances du Buchou assure le paiement d'un loyer annuel équivalent au remboursement des emprunts et des avances sur fonds libres de la commune.

Le Buchou c'est aujourd'hui : 16 chambres à 2 lits situées aux 1er et 2ème étage du château; 42 bungalows; 8 logements de plain-pied dont 5 accessibles aux personnes à mobilité réduite ; 6 salles de séminaires équipées ; 1 restaurant de 150 places ; 1 bar ; 1 pavillon d'accueil.

Ce nouvel équipement va permettre à l'association gestionnaire du Buchou de développer l'accueil de séminaires, de groupes et de classes vertes pendant la période d'Octobre à Mai.

Depuis le 1er Mars 2001 le Village de Vacances est dirigé par Mr J. Louis CONSTANTIN en remplacement de Mr Olivier GUICHARD qui a pris la direction d'un autre Village de Vacances L.V.T.

Les Pelaudes et les Pelaudes sont invités à une journée " portes ouvertes " le Samedi 17 Novembre 2001 de 10h à 12h et de 15h à 17h.

1) Coût de la 2^e phase des travaux concernant la réfection du 1^{er} et 2^e étage du château de Toulondit (partie hébergement) et du hameau de gîtes B (voisin de la gendarmerie).

<u>Dépenses TTC 3 728 571 F</u>		
Gros œuvre	MAURY	328 694 F
Charpente	BONNET	25 702 F
Menuiserie	SLMC	454 090 F
Plâtrerie / Isolation	ARNAUD	553 099 F
Plomberie / Sanitaire	BOUGNOTEAU	480 016 F
Chauffage VMC	BOUGNOTEAU	181 207 F
Electricité	SOPCZ	469 074 F
Serrurerie	RATINEAU	72 155 F
Peinture	GUYONNAUD	289 662 F
Sols	BAMASOL	243 527 F
Ascenseur	DUTREIX	151 473 F
Factures diverses		21 019 F
Maîtrise d'œuvre		458 853 F
<u>Recettes 3 728 571 F</u>		
Subventions	CONSEIL REGIONAL	304 200 F
	PDZR	456 300 F
	ETAT	760 500 F
	ANCV	300 000 F
Emprunt		1 600 000 F
Fonds libre de la commune		307 571 F

2) Coût de la mise en conformité des tableaux électriques des gîtes et de la pose d'une clôture.

<u>Dépenses TTC 78 083 F</u>		
Electricité	DUMAZEAUD JAMILLOUX	50 634 F
Clôture	FAYE	27 449 F
<u>Recettes 78 083 F</u>		
Fonds libre de la commune		78 083 F



↔ les chambres du château



la salle à manger



↔ le bar

DE NOUVEAUX VESTIAIRES A LA PISCINE

Les bassins de la piscine et les plages ont été entièrement rénovés en 1993. Après sa mise aux normes techniques complète, l'image de cet équipement souffre dorénavant du mauvais état du bâtiment d'accueil et des vestiaires (plus de 30 ans d'âge!).

Aussi, après de multiples études qui nous ont permis de cerner au plus près les coûts, un projet de reconstruction complète de ce bâtiment est à l'ordre du jour.

Les utilisateurs ont pu déjà en prendre connaissance, les plans ayant été affichés sur le site pendant la période estivale.

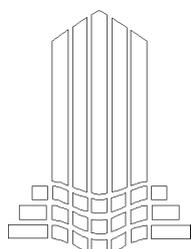
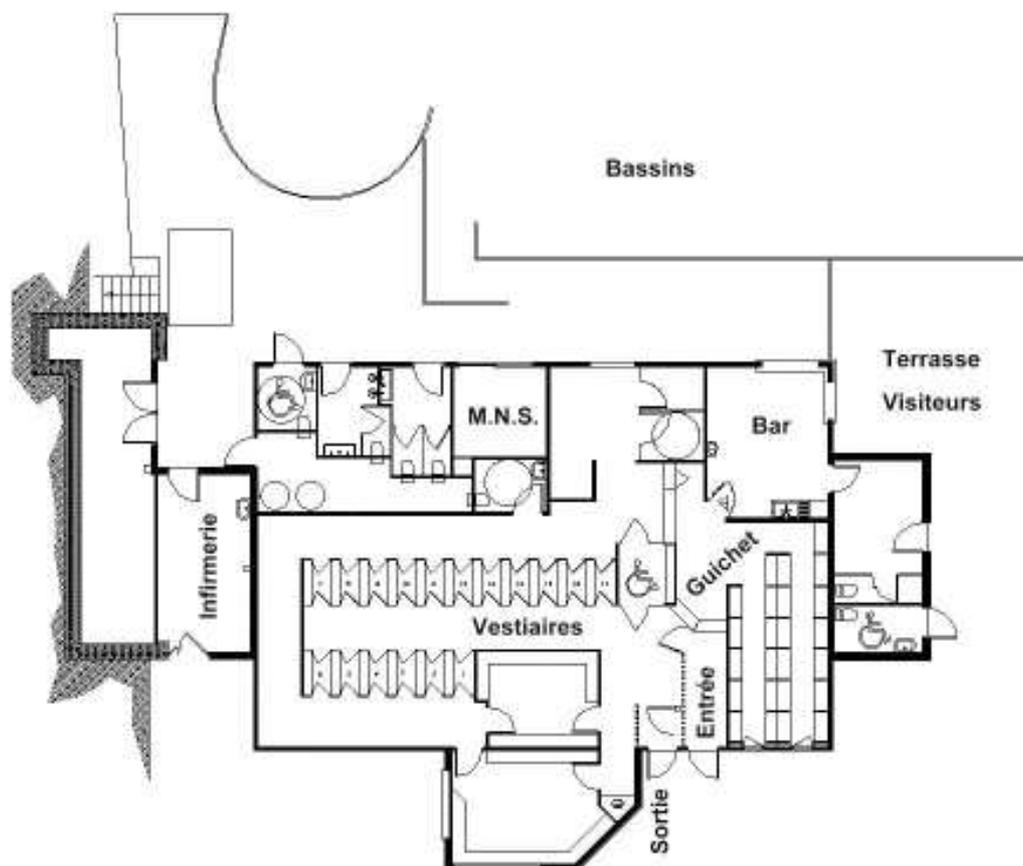
Le point d'accueil reste inchangé, sur la petite esplanade de la voie qui mène aux tennis. Les vestiaires satisfont aux nouvelles réglementations qui exigent une différenciation entre la zone propre (pieds nus) et la zone sale (chaussures). Le principe des paniers pour le rangement des affaires a été maintenu. Encore une fois sur un bâtiment public d'Eymoutiers, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été mise au premier plan de l'aménagement.

La nouveauté consiste au rétablissement d'un local «bar» avec deux guichets, un pour les baigneurs, l'autre pour les visiteurs extérieurs. Une terrasse extérieure sera aménagée, permettant une zone de contact entre les visiteurs et les baigneurs, fort appréciée des gens qui accompagnent des enfants mais ne se baignent pas.

Les travaux débuteront avant la fin de l'année, et seront terminés pour la saison estivale 2002.

L'auteur du projet est l'architecte Jean-Paul PISTRE.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 259 146 • HT (1 700 000 F).



REFECTION DE LA RUE DE LA COLLEGIALE

Les travaux évoqués dans le numéro précédent de Reflets ont débuté. Ils sont réalisés par l'entreprise EUROVIA, pour un montant de 60 351 • HT (396 000 F). Ils devraient être achevés pour la fin de l'année.

La coupe ci-contre fait apparaître l'esprit du projet : une bande de roulement en enrobés de 3.00m de large, délimitée pour le côté gauche en montant par une bordure en granit et un trottoir en béton désactivé, et pour le côté droit, d'un caniveau en pavés granit qui se prolonge jusqu'au pied de la collégiale et des murs existants.

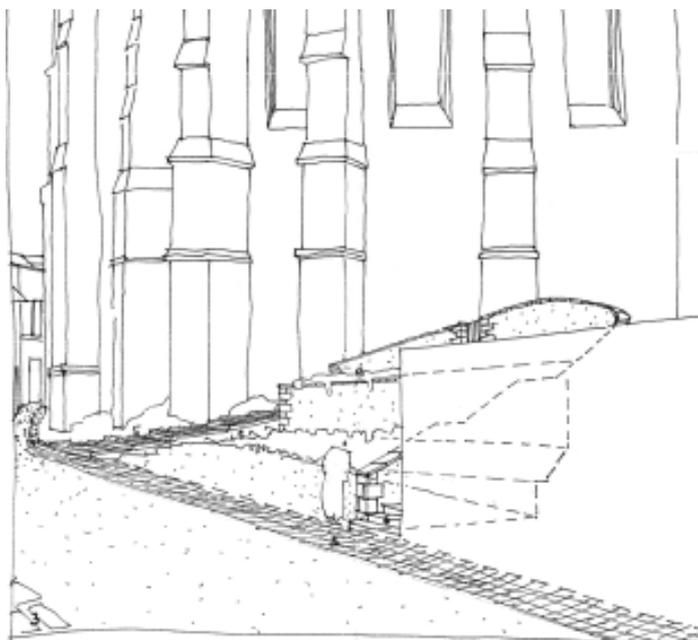
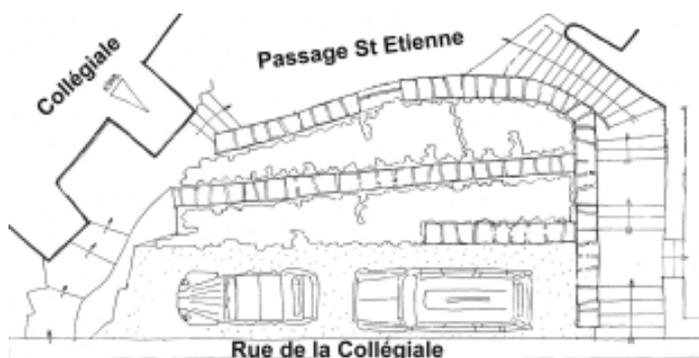


Un élément nouveau est intervenu au niveau du projet: la mise en vente de la maison BARDAUD située au pied de la Collégiale.

En accord avec l'architecte des bâtiments de France, il nous a semblé intéressant de saisir cette opportunité et de procéder à la démolition de ce bâtiment. En effet une telle opération va nous permettre de réaménager le passage Saint Etienne qui mène à la place des Coopérateurs, et d'offrir de nouvelles perspectives sur la collégiale.

La commune, comme la loi l'y autorise, a fait valoir son droit de préemption, et s'est portée acquéreur du bien en question. Les travaux de démolition ont été réalisés au tout début du chantier. L'aménagement de cet espace a été confié à M. Fabrice LEVEQUE, architecte. Les esquisses ci-dessous vous donneront une idée de ce que va devenir ce nouvel espace public.

Acquisition : 60 000 F
Démolition : 48 000 F HT.



ACTIVITES ASSOCIATIONS

COMITE de JUMELAGE

Le Conseil d'Administration a été reconstitué après les élections municipales et le décès du trésorier Manuel Samit. Arlette Boulaud garde la présidence, Gudrun de Launay à la vice-présidence Diespeck, Hélène Leventoux celle de Saint-Pamphile et Frédéric Sudron celle des autres échanges. Claudine Lavergne esr secrétaire générale, Mauricette Périgaud et Roswitha Fargeas secrétaires Diespeck, Jean Riboulet et Hervé Plazanet secrétaires Saint-Pamphile, Gérard Champaud trésorier et Jean-Pierre Faye trésorier adjoint, Maryline Hubert, Bernadette Kofyan et Daniel Perducot sont membres du C.A. D'autres personnes motivées par les jumelages ont place dans les commissions Diespeck ou Saint-Pamphile et viennent épauler ce Conseil d'administration. Toutes les personnes et notamment les Jeunes qui se sentent attirées par les échanges peuvent nous rejoindre à tout moment. Les échanges avec Diespeck sont maintenant bien rôdés et prennent une tournure plus personnelle. Les rencontres se font sans protocole ou formalités, à l'envie de chacun de se revoir, ou à Eymoutiers ou à Diespeck ou ailleurs... C'est ainsi que Pelauds et Diespeckois se sont retrouvés un week-end en Beaujolais. Les prochaines rencon-

tres sont prévues à Diespeck pour leur Marché de Noël et au printemps. Si vous voulez faire partie de ces voyages, contactez la Présidente ou l'un des membres du Comité.

Enfin, nous rappelons que nous serons présents sous la halle avec bière et saucisses et autres produits de Moyenne Franconie lors du Marché de Noël Pelaud.

LIONS CLUB EYMOUTIERS-PAYS de VASSIVIERE

Le LIONS CLUB est un club service international. En France, plus de 36 000 membres, hommes et femmes, sont répartis dans environ 1 300 clubs comme le nôtre (associations Loi de 1901). Ces membres acceptent sans aucune exclusive raciale, sociale, économique, politique, religieuse, de donner un peu de leur temps, de leurs moyens et de leur bonne volonté pour améliorer la qualité de vie partout où cela semble nécessaire. Notre devise est « Nous Servons » : faire quelque chose pour quelqu'un d'autre.

Le LIONS CLUB existe dans le monde entier (185 pays). Il est reconnu en tant qu'O.N.G. par les grandes institutions internationales : UNESCO, ONU, O.M.S... Cette implantation universelle et cette reconnaissance font sa force pour agir.

Le Club d'EYMOUTIERS—PAYS de VASSIVIERE a été créé en 1992. Son secteur (théorique) s'étend sur les Cantons d'Eymoutiers, de Royère-de-Vassivière, Châteauneuf-la-Forêt, Gentioux et Bugeat. Notre

club a mené de nombreuses actions qui lui ont permis de verser depuis sa création plus de 164.000 F dans le cadre d'interventions le plus souvent locales, mais aussi régionales, nationales ou internationales.

Santé et social : malades du SIDA, cancer du sein, enfants malades hospitalisés, mal voyants et non voyants (Bibliothèques Sonores), collecte de lunettes, fourniture de denrées aux Restos du Cœur...

Enfance et culture : prix aux collègues d'Eymoutiers et de Châteauneuf, aides aux coopératives scolaires, voyages, échanges culturels, enfants en vacances, collecte massive de livres scolaires pour Madagascar...

Environnement : débroussaillage et entretien de chemins, ramassage de déchets dans la nature, collecte des piles usagées...

En participants aux activités que nous organisons, vous nous permettez de mener à bien toutes ces actions.

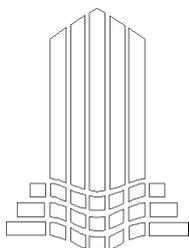
Notre dîner dansant annuel, ouvert à tous mais sur réservation, a eu lieu cette année, le samedi 10 novembre 2001 à la Salle des Fêtes d'Eymoutiers, au profit des malades « Alzheimer ».

Les 7, 8 et 9 décembre 2001 comme chaque année le LIONS CLUB assurera dans la France entière pour l'A.F.M. avec le TELETHON l'enregistrement des promesses de dons faites par le 36.37. Vous pouvez vous aussi participer à cette action à nos côtés au centre de promesses à la Mairie de Limoges.

Renseignez-vous au 05.55.69.24.90. ou au 05.55.69.23.18.

ACCUEIL PAYSAN LIMOUSIN

L'association Accueil Paysan Limousin a élu son domicile officiel à la Mairie d'Eymoutiers (centre géographique du Limou-



sin) au printemps 2000.

Depuis, sur les 3 départements de nombreux agréments ont été réalisés: chambre paysanne, camping paysan, auberge paysanne ...

Cette association propose une charte d'accueil en milieu rural dans un contexte de développement local, en respectant l'environnement, la qualité des produits agricoles proposés et un confort adapté à l'habitat local. Le tout étant une partie intégrante d'une économie locale.

Dans ce cadre, les adhérents proposent des activités variées sur leur lieu d'accueil : marchés paysans, pêche, soirées, festivités, rencontres d'information... Le guide "la campagne à bras ouverts" présente ses adhérents dans une vingtaine de pays à travers le monde.

Vous pouvez les trouver à l'Office de Tourisme ou à la Ferme des Abeilles au Mas Neuf pour plus de renseignements.

ANCIENS COMBATTANTS

La section des Anciens Combattants CATM et veuves de la commune d'Eymoutiers invite la population aux commémorations des armistices du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945, suivis d'un dépôt de gerbes. Repas amical le 8 mai 2002.

PAR MONTS ET PAR VAUX

L'assemblée générale du club de randonnées "Par Monts et par Vaux" a eu lieu le 20/09/2001. Cette année, le club a organisé 8 sorties dont 2 en raquettes au Mont Dore.

L'élection du nouveau bureau a donné:

président : J.J. Kofyan

trésorier : G. Coly

secrétaire : J. Vergonjeanne

Le programme du dernier trimestre comprend plusieurs sorties, notamment les 1 et 2 décembre avec les journées Téléthon et des sorties à la neige en décembre, janvier et février.

Il est prévu des sorties sur d'autres secteurs que celui d'Eymoutiers et même des sorties de plusieurs jours. Le calendrier pourra être modifié suivant les impératifs climatiques. Ces randonnées s'intègrent aux calendriers départemental et régional de la FFRP.

Nous rappelons que l'avantage d'être affilié à la FFRP et d'être licencié à notre club permet de bénéficier d'une assurance couvrant la responsabilité et les accidents corporels survenant pendant les sorties sur tout le territoire français.

Le club vous propose des T-shirts avec le logo "Par Monts et par Vaux"

Pour tous renseignements, adressez-vous

président : J.J. Fofyan 05 55 69 23 18

secrétaire : J. Vergonjeanne 05 55 69 27 81

F.N.A.T.H.

Victimes de maladies, d'accidents ou de handicaps, vous n'êtes plus seuls !

La FNATH, première association française de personnes victimes d'accidents ou de handicaps a été créée en 1921 pour combattre les injustices dont étaient victimes les accidentés du travail.

La Fédération nationale des mutilés du travail est devenue en 1985, la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) ; avec plus de 250.000 adhérents, 86 délégations départementales et 1.650 associations locales animées par 20.000 bénévoles actifs, la FNATH est la plus importante association française de

personnes handicapés physiques.

La FNATH c'est un SERVICE JURIDIQUE permettant le conseil et la défense de ses adhérents. Des permanences sont assurées, une fois par mois, dans tout le département, et notamment à EYMOUTIERS le 1er samedi de chaque mois de 8 h à 11 h.

Mais la FNATH, c'est aussi son ACTION REVENDICATIVE auprès des pouvoirs publics en vue d'obtenir une amélioration de la situation des personnes victimes d'accidents ou de handicaps.

La FNATH a organisé dans cette perspective, le 29 septembre dernier une manifestation nationale à PARIS, placée sous le signe de la réparation intégrale des victimes d'accident du travail.

C'est une action efficace puisqu'elle a déjà permis la modification ou la création d'un certain nombre de dispositions en ce sens.

Au niveau de la section FNATH d'Eymoutiers, un voyage a eu lieu le 24 avril 2001. 40 adhérents étaient au rendez-vous direction Rochemier et ses fermes troglodytes, ensuite la caverne sculptée où une dégustation de produits d'Anjou a ravi les convives. Un repas succulent a été servi à l'auberge de la caverne. L'après-midi, visite du musée des ardoises de Trélazé.

ACTIVITES ASSOCIATIONS

Joie et bonne humeur nous ont accompagnés tout au long de cette journée et nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine sortie courant avril 2002. Nous espérons que vous viendrez plus nombreux.

Lors de l'assemblée générale de la FNATH qui aura lieu le 6 mai, une après-midi récréative sera organisée.

L'assemblée générale réunira tous ses fidèles adhérents le samedi 2 février 2002 et sera suivie d'un repas fraternel.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:

F N A T H - 11 avenue de Locarno - 87039 LIMOGES CE-DEX
Tél : 05.55.34.48.97 - télécopie 05.55.34.68.66 - E-mail : fnath.87@wanadoo.fr

JUDO CLUB PELAUD

Repris l'an passé par une nouvelle équipe le Club rencontre cette année encore un grand succès avec 45 licenciés environ.

Les cours sont donnés à la halle des sports d'Eymoutiers :

- le mardi de 17h45 à 18h30 et de 18h30 à 19h45.

- le jeudi de 18h00 à 19h00, avec le démarrage d'une section adultes.

Venez nombreux rejoindre le Judo Club Pelaud.

Pour tous renseignements com-

plémentaires vous pouvez joindre Mme TANGUY au 05.55.69.31.27 ou vous rendre directement à la halle des sports d'Eymoutiers le mardi ou le jeudi.

Correspondance:

Mme Corinne VACHER - 1, impasse Frédéric Chopin 87120 EYMOUTIERS

Trésorier : M. Pascal LATINAUD
8, Rue du Bois Châle 87120 EYMOUTIERS

ASSOCIATION DEFENSE DU PATRIMOINE

L'association réoriente son activité vers la restauration des orgues de la Collégiale. Pour cela, elle s'appellera désormais "Les amis des orgues de la Collégiale d'Eymoutiers".

Une démarche en profondeur est entreprise et divers contacts sont pris.

Un concert sera organisé l'été prochain au profit de cette opération.

Pour tout renseignements, s'adresser à Jeanine MONBEIG.

ESPACE PAUL REBEYROLLE

Cette année encore, l'exposition temporaire présentée à l'Espace Rebeyrolle "Fernand Léger, du spectacle du monde au monde du spectacle" a attiré un public nombreux.

Par ailleurs, à la demande de la Municipalité et avec l'accord de Paul REBEYROLLE, les responsables de l'espace ont décidé que l'accès à l'espace et aux expositions serait gratuit pour tous les élèves des écoles et du Collège d'Eymoutiers ainsi que pour les habitants d'Eymoutiers. Une carte d'entrée gratuite leur sera remise lors de leur prochaine visite.

Espace Paul Rebeyrolle
Route de Nedde

87120 EYMOUTIERS

Tél : 05 55 69 58 88

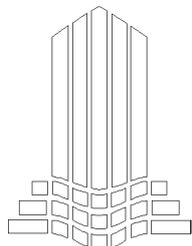
ETANG DE FRESSENGEAS

La vidange de l'étang le 10 Octobre a permis de faire le point sur les quantités de poissons restant dans l'étang, soit : 250 Kg de carpes, 80 Kg de gardons et 20 Kg de tanches.

Il a été procédé à un lâcher supplémentaire de 300 Kg de carpes, 100 Kg de tanches et 200 Kgs de gardons. Il est prévu de lâcher en plus, pour la saison 2002, 100 Kg de truites Fario et 100 Kg de truites arc-en-ciel. Ce qui représente une dépense totale de 22971,00F.

Cela a été rendu possible grâce à une excellente saison 2001, où le montant de la vente des cartes est en augmentation de plus de 20%.

Les nuits et les 24 Heures de pêche de la carpe ont connu un franc succès.



POINT DE VUE



Depuis les effroyables et effrayants attentats du 11 septembre, nous sommes entrés dans une nouvelle période pleine d'incertitudes. G. W. BUSH va même jusqu'à évoquer l'apocalypse nucléaire.

Certes, il est nécessaire de punir les coupables et d'éradiquer le terrorisme et le fanatisme religieux. Mais après cinq semaines de frappes aériennes, il est permis de s'interroger sur l'efficacité de la stratégie américaine, dont l'objectif proclamé était d'atteindre Ben Laden et ceux qui le protègent. Le peuple afghan, déjà en but aux violations des droits de l'homme, à la misère la plus totale, aux massacres à caractère ethnique et à la négation absolue du droit des femmes, ne doit pas être la principale victime de ce conflit. On peut donc s'inquiéter légitimement de la multiplication des bavures qui font de nombreuses victimes dans la population civile. Les images d'hommes, de femmes, d'enfants écrasés sous les bombes américaines risquent d'avoir un effet désastreux dans les pays voisins, à commencer par le Pakistan, et entraîner l'embar-

quement du monde islamiste, ce que souhaite vraisemblablement Ben Laden.

Il faut surtout s'attaquer aux causes du mal. Le drame abominable de Manhattan pointe avec plus de force que tous les discours ou manifestations, la contradiction majeure qui ronge notre monde qui n'a jamais créé et échangé tant de richesses, tout en accroissant avec une intensité jamais atteinte les inégalités. Il faut également porter une attention particulière au conflit qui ensanglante le Proche Orient et tout doit être fait pour trouver une solution juste, équilibrée et définitive, qui préservera la sécurité d'Israël et garantira la création d'un Etat palestinien souverain et viable.

La situation de nos éleveurs est particulièrement difficile.

La crise de la vache folle et ses conséquences, les craintes, suscitées par l'épidémie de fièvre aphteuse ont plongé le monde agricole dans un grand désarroi.

Confronté à ces crises, à ses conséquences réglementaires, la situation de notre abattoir, déjà difficile, devient très préoccupante. Un nouveau marché d'abattage de brebis lourdes destinées à la consommation musulmane parisienne nous avait fait en avril espérer un avenir plus souriant. Les 400 à 500 brebis qui devaient être abattues chaque semaine nous permettaient d'entrevoir enfin l'équilibre financier. Hélas, depuis le 11 septembre, ce marché s'est réduit de moitié. De plus, les abattages d'urgence sont désormais interdits et les abattages familiaux deviennent quasiment impossibles. Une nouvelle fois, les nouvelles réglementations condamnent les petites structures. Nous ne pouvons plus sup-

porter un déficit qui atteint cette année 800 000 Francs, financé par subvention prise sur le budget de la Commune.

Cette situation nous vaut d'ailleurs une observation de la Cour des Comptes (nous ne sommes pas la seule collectivité propriétaire d'abattoir dans ce cas là). En nous rappelant les aides que l'Etat peut apporter à la fermeture d'un abattoir, la même cour des comptes nous invite à fermer l'établissement. Pourrions-nous faire un autre choix ?

Notre nouvelle équipe municipale est désormais bien installée. En fonction de ses compétences et de ses centres d'intérêt, chacun a pu trouver toute sa place au sein des différentes commissions et organismes.

Comme vous le constatez dans le présent bulletin, d'importants projets sont en cours de réalisation : rue de la Collégiale, lotissement de la Condamine, ou vont être engagés très prochainement : vestiaires de la piscine, assainissement de la route du Lac, nouveau programme de restauration de la Collégiale. D'autres sont en gestation et vous seront prochainement présentés : pépinières d'entreprises, accueil petite enfance, nouveaux aménagements du centre bourg, chemins ruraux, mise en place d'un conseil municipal d'enfants, renouvellement et aménagement de logements, animations culturelles, lieu d'exposition du Pays d'Art et d'Histoire...

Parallèlement, notamment à travers de commissions municipales élargies (culture, patrimoine, économie...), mais aussi par des réunions d'information organisées en aval de la réalisation des projets, nous appelons à la participation du plus grand

nombre de citoyens et de citoyens, pour une citoyenneté et une démocratie renforcée.

Par ailleurs, farouches partisans de l'intercommunalité, nous avons souvent été à l'initiative de projets intercommunaux SIVOC, SICTOM... par exemple, et continuerons à l'être (Communauté de Communes). Nous prenons également toute notre part dans les projets et structures intercommunales : Parc Naturel de Millevaches, Pays d'Art et d'Histoire, Monts et Barrages (je me félicite de l'élection de mon adjoint et ami Jean-Pierre FAYE à la présidence de ce syndicat au moment où s'élabore le futur pays). Le rapprochement avec VASSIVIERE que nous souhaitons depuis de nombreuses années devrait se réaliser avec l'arrivée à la Présidence du SYMIVA de mon ami Jean-Paul DENANOT (Maire de Feytiat et Vice-Président du Conseil Régional). Nous avons également apprécié la démarche de la nouvelle équipe dirigeante de Vassivière et du nouveau directeur du Centre d'Art qui ont tenu à nous rencontrer dès leur installation.

Conformément au contrat passé avec vous, nous continuons à construire avec la même passion l'avenir d'Eymoutiers !

Bien cordialement,

Daniel PERDUCAT
Maire d'Eymoutiers

Le 12/11/2001

LA SALLE DES FETES PROJETS ET REALISATION

Pour le Réveillon du 31 décembre 2000, les Pelauds ont pu changer de millénaire dans les murs de leur nouvelle salle des Fêtes. Il aura fallu plus de soixante ans pour que se termine ce long feuilleton et les projets les plus divers ont quasiment traversé le siècle avant d'aboutir à la belle réalisation actuelle dans les bâtiments de l'ancien supermarché Casino, route de Domsps.

Les Anciens se rappellent qu'avant guerre, la seule salle de spectacle digne de ce nom, à Eymoutiers, se trouvait à l'Hôtel de la Poste, chez Pénicaud : salle de bal, théâtre, c'est là qu'ont eu lieu les premières séances de cinéma.

C'est en 1936 que débutent sérieusement les réflexions sur les modalités de l'éventuelle construction d'une salle des Fêtes à Eymoutiers afin de doter la ville d'un établissement public. La Municipalité du docteur Jules Fraisseix confiait à l'architecte Francis Chalard la mission de réaliser un projet. Un emplacement ad-hoc fut alors

recherché et diverses possibilités étudiées. Parmi les sites envisagés, ceux de l'ancienne École Libre, de l'ancienne filature, sur la Vienne, de l'ancien dispensaire, au Champ de Foire furent de suite rejetés. Par contre, le terrain « Nony », proche de la gare, entre les routes de Limoges et de Peyrat avait les faveurs de l'architecte. Plus tard, le choix se portera sur la grosse maison bourgeoise de « l'Oasis », propriété de M. Maury. Monsieur Chalard réalisa donc, à partir de 1936, plusieurs études autour du bâtiment existant afin d'y installer « une salle des fêtes, bibliothèque, auberge de la jeunesse et jardin public ». Ce projet ambitieux était particulièrement innovant pour l'époque en voulant regrouper toutes ces activités, en tous cas fidèle à la tradition culturelle de la cité pelaude. En mai 1937, une nouvelle esquisse qui semble définitive, nous montre un projet architectural conséquent, proche de l'Art Déco, ajoutant à l'Oasis une vaste salle à deux niveaux

donnant à l'ensemble, entouré de jardins, un aspect cossu et élégant.

Puis Francis Chalard décède en 1938. Il faudra rechercher un nouvel architecte. Début 1939 la Municipalité propose à M. Maury la somme de 155 000 francs pour l'acquisition de l'Oasis, ce qu'il accepte. Le projet est tout près d'aboutir et puis voilà la Guerre qui va le remettre dans les cartons. Dommage ... En 1942, les autorités nommées par Vichy iront aussi de leur projet. L'implantation est envisagée dans les parcelles situées à l'intersection de la route de Peyrat et de l'avenue de la Gare. Le refus des propriétaires de vendre leurs terrains et les grandes difficultés de l'époque feront avorter cette initiative.

En 1955, la Municipalité du docteur Jean Fraisseix ressort des cartons l'ancien projet de l'Oasis et charge, Monsieur Robert Mongnet, architecte, de dresser un avant-projet qui sera approuvé par le Conseil Municipal en 1957. L'implantation du bâtiment ressemble fort à celle de 1936, seul l'architecture plus austère en diffère, rappelant par certains côtés celle du nouveau groupe scolaire. Une salle de spectacle de 600 places, avec cabine de projection cinématographique s'avance au-dessus des garages municipaux, au sud de l'Oasis. Le projet devait être réalisé en deux tranches pour un coût total de 23 millions de francs. Il était prévu de les financer par une subvention d'État et deux emprunts de 8 millions de francs. Malheureusement, de

sévères restrictions de crédit sévissaient à l'époque et l'emprunt fut refusé par le Comité Départemental des Prêts. Ce projet suivra le sort de ses prédécesseurs et ne verra pas le jour.

A la fin des années 70, la Municipalité change radicalement d'optique et se lance dans un projet de salle polyvalente où pourraient avoir lieu des manifestations sportives et culturelles. Cela aboutira à l'inauguration, en 1981, de la Halle des Sports, près du stade, route de Peyrat. Si cet édifice est un outil remarquable pour la pratique sportive, il a rapidement montré ses limites dans la version salle des fêtes. Il faut isoler le parquet, l'espace est bien souvent trop grand, difficile à chauffer et convient mal à des manifestations petites ou moyennes. La nécessité d'une salle des Fêtes redevient rapidement évidente. Des projets intéressants sont alors étudiés par la municipalité de Daniel Perducat, sur le site des vestiaires de la piscine ou à l'emplacement des tennis du Buchou. A la fin des années 90, l'opportunité laissée par le départ de Casino pour la route de Limoges va être alors saisie. Le bâtiment sera racheté par la Mairie et Jean-Paul Pistre va en étudier la transformation en salle des Fêtes. Ce projet sera retenu et pourra être financé en grande partie sur les fonds propres de la Commune, aidée par une subvention du Conseil Général. L'équipement sera (enfin) réalisé et aujourd'hui la salle des Fêtes est bien là. Fonctionnelle, conviviale et chaleureuse, elle est depuis son ouverture intensivement utilisée ce qui démontre, si besoin était, son utilité ! Il ne reste plus désormais qu'à lui trouver un nom ...

